

DELIBERATIONS
du Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne

Séance du 23 septembre 2013

POINT III.1 :

Questions statutaires : désignation des membres élus du Conseil d'Administration appelés à siéger dans la commission des statuts

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- VU le code de l'Education
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne approuvés par le conseil d'administration du 19 décembre 2007, du 10 avril 2009 et du 1^{er} février 2011

APRES EN AVOIR DELIBERE,

APPROUVE, avec 22 pour (Unanimité) : - la désignation de 2 personnels BIATSS :
M. Cédric CLERC, M. Jean-Emmanuel ROLLIN ;
- la désignation de 2 usagers :
M. Reda AMRANI-JOUTEY, M. Jean-Baptiste BACCON ;

Et vote à bulletins secrets : - la désignation de 4 enseignants-chercheurs :
Mme Marie-Geneviève GERRER (19 voix)
M. Samuel MERCIER (18 voix), M. Louis de MESNARD (21 voix), M. Vincent THOMAS (19 voix) ;

pour siéger dans la commission des statuts de l'université de Bourgogne.

Dijon, le 25 septembre 2013

Le Président de l'Université de Bourgogne,

Alain BONNIN

Délibération transmise à la Rectrice Chancelière de l'Université de Bourgogne le : 26 septembre 2013

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement le : 26 septembre 2013